



Stage de formation **« L'éveil musical en structures d'accueil petite enfance. »**

Notre association ayant pour vocation l'éveil sensoriel auditif musical des enfants, nous proposons une formation pour animateurs et intervenants musiciens (spécialisés ou non), désirant exercer en milieu petite enfance.

Cette formation, conçue sur deux journées (soit 14 heures), permet d'aborder différents aspects de l'animation en général auprès de très jeunes enfants, de l'éveil musical en particulier.

La formation se décompose en six modules (trois modules de deux heures, un module d'une heure, un module de quatre heures et un module de trois heures). La formation est prise en charge par un professionnel de l'association « A Petits Sons » spécialisé dans le domaine de la petite enfance. D'autres professionnels de l'association peuvent être amenés à intervenir afin d'approfondir un domaine précis.

Premier module : *Connaissance de l'enfant (2h)*

- Les âges, les possibilités, les rythmes.
- L'esthétique, l'aptitude artistique, l'expression.
- Les apports de la mémoire musicale, le geste instrumental et vocal, le corps, l'imagination.
- Le jeu, moteur de l'action et de la découverte.

Ce module prendra appui sur le travail effectué auprès de la petite enfance afin de bien saisir l'évolution de la naissance à l'entrée en maternelle.

Deuxième module : *Connaissance des milieux d'intervention (2h)*

- Les structures d'accueil petite enfance et leur fonctionnement : crèche collective, crèche familiale, crèche parentale, halte garderies, centres sociaux, ateliers parents/enfants.
- Le personnel : auxiliaires puéricultrices, éducatrices, directrices, assistantes maternelles.
- L'apport d'un intervenant extérieur à la structure : son rôle, ses relations avec le personnel, ses possibilités d'intervention, ses limites.

Troisième module : *l'expérience des animateurs (1h)*

- Le formateur fera un point de l'expérience des animateurs : les acquis, les lacunes.
- Il relatera les aspects les plus significatifs de son métier, de sa propre expérience en tant que musicien et pédagogue.
- Il abordera ensuite les moyens et ressources nécessaires (répertoire, matériel...).

Quatrième module : *Le projet (2h)*

- Aider l'animateur à concevoir un projet, mais aussi à valoriser ses aptitudes, à les utiliser.
- Définir des objectifs, une progression, un contenu.
- Mieux définir les paramètres de la musique : rythme et polyrythmie, pulsation, tempo, images sonores, couleurs, improvisation...

Cinquième module : *La pratique (4h)*

- Apports concrets et pratiques sur le rythme, la percussion, les gestes instrumentaux, l'imitation, l'invention.
- Donner aux animateurs à travers des jeux et des exercices, un matériel primordial pour réussir leur activité.
- Les ressources pour la continuité et la cohérence de l'action.

Sixième module : *La mise en situation (3h)*

- Selon les possibilités suivi sur le terrain d'un intervenant de l'association « A petits sons » sur une demie journée en crèche ou atelier au sein de notre siège.
- Intervention des stagiaires sur le terrain : chaque stagiaire se voit confier un groupe d'enfants (durée de 30mn). Puis réflexion et échanges sur leur intervention.